

**Faible institutionnalisation de l'Etat et réseaux sociaux en action au Mali : quelle interférence avec la crise politico-sécuritaire de 2012 à partir des cas de l'armée et de la société civile ?**

*Amadou KEITA et Kadari TRAORE*

La crise politique et sécuritaire de 2012 au Mali, née de la résurgence de la rébellion au nord et du coup d'Etat du 22 mars 2012, a provoqué l'affaiblissement du socle institutionnel sur lequel reposait un Etat qui était jusque-là considéré comme un modèle de démocratie sur le continent africain. A l'analyse cependant, l'organisation plus ou moins réussie de quelques élections cachait mal le dysfonctionnement quasi structurel d'un système en proie à une institutionnalisation du clientélisme. De fait, on avait à faire à un Etat dont l'institutionnalisation était désormais mise en cause, puisque ne fonctionnant pas selon les principes de la « professionnalisation », de la « complexité » et de l'« universalisme » (selon N. Polsby).

Face à cette faible institutionnalisation de l'Etat, des réseaux sociaux plus ou moins structurés, ont, dans certains cas, occupé l'espace public en entretenant avec l'Etat des relations qui ont érodé les fondements du système institutionnel ; dans d'autres cas, ils ont phagocyté les rouages politiques et administratifs dans une logique de domination de l'appareil politico-administratif. Les actions de ces réseaux ont, dans une certaine mesure contribué, à fragiliser l'Etat. Les cas de l'armée, devenue un lieu de reproduction sociale, et de la société civile, se trouvant avec l'Etat dans une logique d'instrumentalisation réciproque, illustrent bien les caractéristiques de ce système de connivence entre l'Etat et les réseaux.